

Inondations : exercices de sécurité civile sur 3 départements

Haute Garonne, Gers et Tarn et Garonne à la manoeuvre



Inondations : exercices de sécurité civile sur 3 départements

Exercice zonal « inondation » dans les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne le mardi 8 mars 2022

Le mardi 8 mars 2022, la préfecture de la zone de défense et de sécurité Sud organise un exercice de sécurité civile simulant des inondations.

Cet exercice d'ampleur aura lieu simultanément dans les départements de la Haute-Garonne (31), du Gers (32) et du Tarn-et-Garonne (82).

Préparé et animé par l'État-Major interministériel de la zone sud et la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen », avec l'appui du Cyprès (Centre d'information pour la prévention des risques majeurs) et en lien avec les Préfectures et services de l'Etat des départements concernés, il mobilisera une centaine de joueurs au total.

L'objectif principal de cet exercice zonal inondation est de tester la mise en œuvre des dispositions générales d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) zonales et départementales en vigueur ainsi que les dispositions spécifiques inondations zonales nouvellement mises à jour.

Cet exercice zonal permettra également de mobiliser l'ensemble des acteurs en inter-services pour appréhender et gérer au mieux une situation de crise complexe. Il permettra aussi de tester la chaîne de coordination entre les différents acteurs et notamment les équipes opérationnelles spécialisées avec des manœuvres de terrain impliquant par exemple, des manœuvres d'un hélicoptère Dragon 33 et des spécialistes de sauvetage hélicoptéré (SSH) sur le secteur de Moissac (82).

Une cinquantaine de sapeurs-pompiers et personnels de la sécurité civile des départements 31, 33, 65, 32 et 82 seront mobilisés sur le terrain.

L'organisation de cet exercice n'aura aucun impact sur la vie quotidienne de la population dans les départements concernés.